



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
JURA

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la Délibération
6	5	5

Date d'affichage
04/12/2025

Date de la convocation
27/11/2025

OBJET de la
DELIBERATION

REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SIVU DE LA FIN DE CHAMPAGNE
Séance du 03 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt cinq, le trois décembre à 19 heures 00

le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de LA BARRE sous la présidence de Monsieur Philippe GIMBERT, Président

Présents : GIMBERT Philippe, RACINE Philippe, PAILLARD Frédéric, SEC Alexandre, BAYLE Claude (suppléant).

Absents excusés : JEANVOINE Luc, TATIN Christophe.

Secrétaire : PAILLARD Frédéric

ADMISSION EN NON-VALEUR

Vu la proposition transmise au syndicat par Madame BONNAMOUR Valérie, Conseillère aux Décideurs Locaux (CDL) de l'état des sommes non recouvrées, à passer en non-valeur, du fait de l'impossibilité de les récupérer (centimes, débiteurs non solvables).

Considérant le total qui s'élève à 699.02 €.

Considérant qu'il convient de solder ces comptes avant la dissolution du SIVU.

Considérant qu'il est nécessaire d'ouvrir les crédits comme suit :

Article/chapitre	Désignation	Section	Sens	Montant
6541/65	Créances admises en non-valeur	Fonc.	D	+699.02
7581/75	FCTVA	Fonc.	R	+699.02

Le Comité Syndical, après avoir échangé sur les sommes, approuve par 5 voix pour, les admissions en non-valeur ainsi que l'ouverture des crédits tels que présentés.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire
PAILLARD Frédéric

Le Maire
Philippe GIMBERT

